



**COMMUNE D'ARTHAZ PONT NOTRE DAME  
HAUTE-SAVOIE**

---

**MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

---

**1- Maître d'Ouvrage** : Commune d'Arthaz Pont Notre Dame 74380 ARTHAZ PND

Tél : 04.50.36.01.78/Fax : 04.50.36.05.11/Mail : [mairie@arthazpnd.fr](mailto:mairie@arthazpnd.fr)

**2- Objet de la consultation** : Extension du groupe scolaire existant, construction d'une bibliothèque et d'une cantine scolaire, aménagement des espaces extérieurs. L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération a été évaluée à 1.500.000 euros TTC. Délai de réalisation de l'opération souhaitée par le maître d'ouvrage : 18 mois (rentrée scolaire 2011).

**3- Type de marché** : Marché à procédure adaptée (art.28 du CMP) de maîtrise d'œuvre.

**4- Conditions de la consultation** :

- La Commune se réserve le droit d'entamer des négociations avec les candidats admis à remettre une offre.
- Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Une visite sur site est obligatoire pour tout candidat souhaitant remettre un dossier de candidature pour ce marché (justificatif tamponné par la mairie à produire).

**5- Déroulement de la procédure** : le règlement de la consultation ainsi que le programme est à télécharger sur les sites suivants : [www.arthaz-pont-notre-dame.fr](http://www.arthaz-pont-notre-dame.fr) et [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr) ou à demander au secrétariat de la Mairie d'Arthaz Pont Notre Dame par les candidats intéressés.

Chaque candidat devra présenter ensuite un dossier de candidature complet, rédigé en français, comprenant : la justification de sa capacité économique et financière, ses références professionnelles et capacités techniques avec un « dossier d'œuvres » présentant études et réalisations passées dans le domaine de la construction scolaire, le tout tel qu'indiqué dans le règlement de consultation.

**6- Critères de sélection des candidatures** : le pouvoir adjudicateur dressera, après avis de la commission d'appel d'offres, une liste de trois équipes admises à négocier. Pour le choix des candidatures, seront appliquées les dispositions de l'article 52 du code des marchés publics français.

**Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :**

- Référence, compétences et moyens de l'équipe principalement dans le domaine de la construction scolaire (**50 %**) ;
- Qualité architecturale et environnementale des réalisations en propre du mandataire au vu du dossier présenté (**25 %**) ;
- Garanties, qualifications, capacités techniques et financières de l'équipe (**25 %**).

**7- Nombre de candidats** :

Nombre minimum et maximum de candidats : 3

## **8- Critères d'attribution de l'offre des candidats retenus**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

- Valeur technique (**50%**) ;
- Prix des prestations (**30%**) ;
- Respect du calendrier prévisionnel (**20%**).

**9- Conditions de remise des dossiers de candidature** : les candidats transmettront leur dossier de candidature sous pli cacheté (envoi simple ou recommandé, sur place) à l'adresse suivante, avec la mention ne pas ouvrir-consultation : à l'attention de Monsieur Le Maire - Mairie d'Arthaz Pont Notre Dame 74380 ARTHAZ PND **avant le jeudi 15 octobre 2009- 11h30.**

La remise des dossiers par télécopie ou par voie dématérialisée n'est pas acceptée.

**10- Date d'envoi à la publication : mardi 22 septembre 2009.**